



Communiqué
Pour publication immédiate

Les enjeux de la santé et des services sociaux

Redonner le pouvoir aux régions et aux communautés locales

Montréal, le 16 juin 2022 – Trois grands organismes réclament la décentralisation des pouvoirs du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le rapatriement des décisions vers l'organisation et la gouvernance régionale et locale des services. Ils lancent un appel à la mobilisation en cette période préélectorale.

L'Alliance des patients pour la santé, le Regroupement provincial des comités des usagers et le Regroupement québécois de médecins pour la décentralisation du système de santé publient une déclaration conjointe exigeant des partis politiques des engagements clairs pour opérer une réelle décentralisation de la première ligne des services de santé, des soins médicaux et des services sociaux. Pour les trois organismes, les changements nécessaires pour améliorer le fonctionnement du réseau ne pourront pas se réaliser sans une gouvernance de proximité plus souple et inclusive, s'appuyant sur une plus grande participation des communautés locales, des usagers, des patients et des groupes communautaires, ainsi que sur une meilleure gestion des ressources humaines.

Les trois organismes estiment qu'il est prioritaire et urgent de consolider la première ligne de services de santé et de services sociaux dans les CLSC en y incluant les groupes de médecine familiale et en mettant en place une gouvernance locale. Ils proposent aussi de rehausser les investissements dans les soins à domicile pour atteindre la moyenne des pays de l'OCDE : 1,7% du PIB.

Depuis l'adoption de la Loi 10 en 2015, le système de santé et de services sociaux manque d'oxygène. Il est impératif de revoir la gouvernance du ministère, de réduire sa bureaucratie et d'instaurer un processus d'imputabilité à tous les niveaux du réseau. Cela nécessitera de modifier la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Les organismes demandent aussi de réintroduire des mécanismes de concertation et de consultation auprès des différents niveaux concernés, tant sur le plan national que régional et local, et la création d'un Conseil consultatif national des associations de patients et d'usagers.

Par ailleurs, le manifeste des trois organismes propose d'augmenter le financement de la prévention et de la promotion de la santé jusqu'à 5% du budget de la santé, d'obliger la santé publique à adopter une approche populationnelle et, enfin, d'astreindre les établissements du réseau à prioriser le recours aux entreprises d'économies sociales et aux coopératives de services en éliminant les agences privées de la prestation des soins et services.



À propos de l'APS

L'Alliance des patients pour la santé (APS) rassemble 28 associations et regroupement d'associations de patients. Ses membres soutiennent les patients et les accompagnent pour mieux comprendre leur maladie et améliorer leur qualité de vie. Plusieurs des membres de l'Alliance lèvent des fonds pour financer la recherche et l'innovation et appuient des initiatives locales et régionales de mobilisation pour l'avancement des soins et des services aux patients. Les groupes de patients représentent une valeur ajoutée importante au système de santé et de services sociaux.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux représente l'ensemble des usagers du réseau. Il est le porte-parole de 500 comités des usagers et de résidents de l'ensemble des établissements de santé et de services sociaux du Québec.

Les comités des usagers et les comités de résidents sont présents dans tous les établissements du réseau de santé et de services sociaux en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS). La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers de leur établissement.

À propos du RQMDSS

Le RQMDSS s'est formellement constitué en novembre 2020 à la suite de la volonté des signataires d'améliorer la qualité de l'acte médical québécois à travers une gouvernance locale, flexible et décisionnelle. Il rassemble plus de 800 médecins. Les 800 000 citoyens qui appuient ses démarches à travers leurs municipalités ou leur MRC ne demandent pas mieux que de recevoir les soins et les services dont ils ont besoin près de chez eux, de façon bien organisée et humaine.

– 30 –

Information :

APS

Michel Bissonnette

(514) 862-3184

alliancepatientsante@gmail.com

www.alliancepatients.org

RPCU

Mariana Brito

(514) 652-8444

communications@rpcu.qc.ca

www.rpcu.qc.ca

RQMDSS

Félix Le-Phat-Ho

(450) 633-0123

rqmdss@gmail.com

www.rqmdss.com